

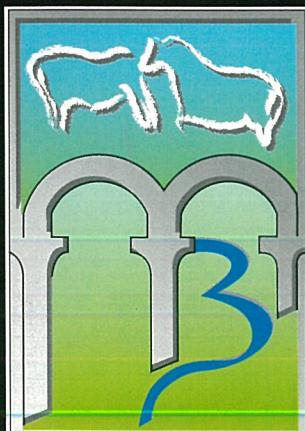
Vivre à Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------|-----|
| Conseil municipal du 1er avril | p 2 |
| Carte de l'intercommunalité | p 3 |
| Herbes folles ? | p 3 |
| Logement à louer | p 3 |
| Enquête publique | p 4 |
| Inscription école | p 5 |
| Ecole de tennis | p 5 |
| Secours populaire | p 5 |
| Sortie nature | p 5 |
| 70 ans du foot | p 6 |
| Sentiers de la Boëme | p 7 |
| Claix | p 7 |
| Etat Civil | p 8 |
| Agenda mai-juin | p 8 |

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 308
MAI
2011



Mouthiers sur Boëme



Le printemps fait éclater les bulbes, nous le savons ! - Photo Alain PORTE

SANS PRESSION FISCALE SUR LES MENAGES

Lors de sa séance du 1er avril 2011, le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2010 et budgets prévisionnel 2011.

Vous trouverez en page intérieure les dépenses de notre commune pour l'année 2010.

L'année dernière, nous vous avions communiqué les chiffres de réalisation 2008 de notre collectivité comparés aux chiffres nationaux. Nous pensons utile de vous communiquer les mêmes comparatifs pour l'année 2009. Les chiffres nationaux 2010 ne sont pas encore connus à ce jour.

Une donnée clef :

L'endettement communal au 31/12/2009 était de 368 €/habitant, il était de 695 € au niveau national sur les communes de même strate de population.

Le budget de fonctionnement 2011 s'équilibre à 2 130 817 € dont 447 714 € d'excédent.

Notre remboursement capital banque s'élève à 264 390 €, l'autofinancement disponible pour les nouveaux programmes d'investissement s'élève à 183 324 €.

Les programmes d'investissement 2011 ont été votés à hauteur de 1 382 827 €.

ECLAIRAGE PUBLIC 6 500 €

L'année dernière, nous avons remplacé un grand nombre de lampes ; cette année, nous envisageons la mise en place d'horloges astronomiques avec antenne GPS afin d'optimiser les économies d'énergie sur l'éclairage public.

ACQUISITIONS

| | |
|---|----------|
| - achat voiture électrique | 20 000 € |
| - achat matériel atelier | 27 000 € |
| (tracteur agricole et divers matériels) | |
| - achat mobilier divers | 3 545 € |
| - achat de terrain et honoraires | 21 379 € |

| | |
|--|-------------|
| - panneaux signalisation | 15 455 € |
| - informatique et numérisation cadastre | 5 575 € |
| - défibrillateurs | 3 000 € |
| - jeux d'extérieur | 5 000 € |
| - plantations pour parcours santé | 11 000 € |
| - matériel protection incendie | 7 750 € |
| TRAVAUX EN REGIE | |
| Travaux divers sur bâtiments | 10 000 € |
| TRAVAUX | |
| - travaux divers sur bâtiments communaux | 42 272 € |
| - remplacement huisserie immeuble gare | 5 000 € |
| - fin de chantier club house foot | 51 160 € |
| - renforcement chauffage église | 8 000 € |
| - médiathèque | 1 000 000 € |
| - travaux voirie | 28 300 € |
| - parcours de santé | 21 891 € |
| - travaux immeuble MJC | 55 000 € |
| (Isolation thermique et couverture) | |
| - aménagement pour jardins familiaux | 15 000 € |

Nous allons rembourser dès cette année le prêt relais TVA de 130 000 € réalisé pour le club house foot.

Nous prévoyons un emprunt de 581 831 € pour la construction de la médiathèque, dont 160 000 € de prêt relais TVA remboursable sous deux ans.

Cet emprunt sera bien évidemment contracté au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ainsi, la globalité de ces investissements sera réalisée sans pression fiscale sur les ménages.

Le Maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er AVRIL 2011

Comptes administratifs 2010
Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2010 présentés par Mme le Maire pour la commune, la régie de transport et le service d'assainissement collectif.

Budgets primitifs 2011

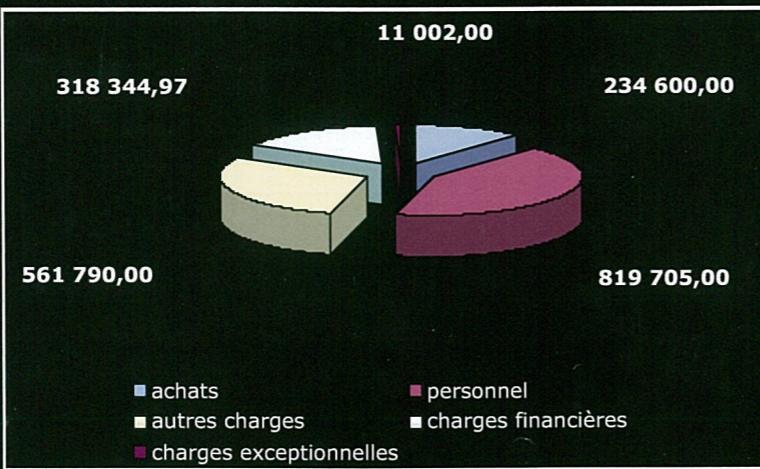
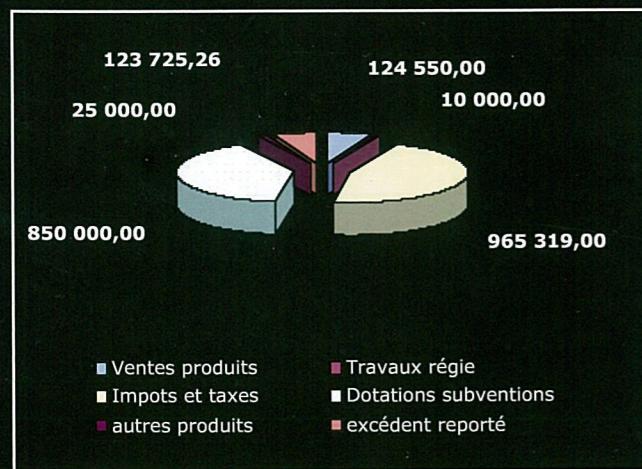
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les budgets primitifs 2011 de la Commune, de la régie de transport et du service d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Médiathèque - choix de l'architecte

Le Conseil Municipal retient le cabinet d'architecture Bertrand et Genaud d'Angoulême pour le marché de maîtrise d'œuvre du projet de médiathèque. Le taux de rémunération négociable proposé est de 9,50% du montant des travaux.

Budget communal 2011 Recettes et dépenses



Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal

**VENDREDI
3 JUIN
20 H 30**



Les élus en visite aux anciennes lagunes
avant d'aborder le projet de jardins
Photo Alain PORTE



JEUDI
5 et 19 MAI

L'INTERCOMMUNALITÉ CHARENTAISE

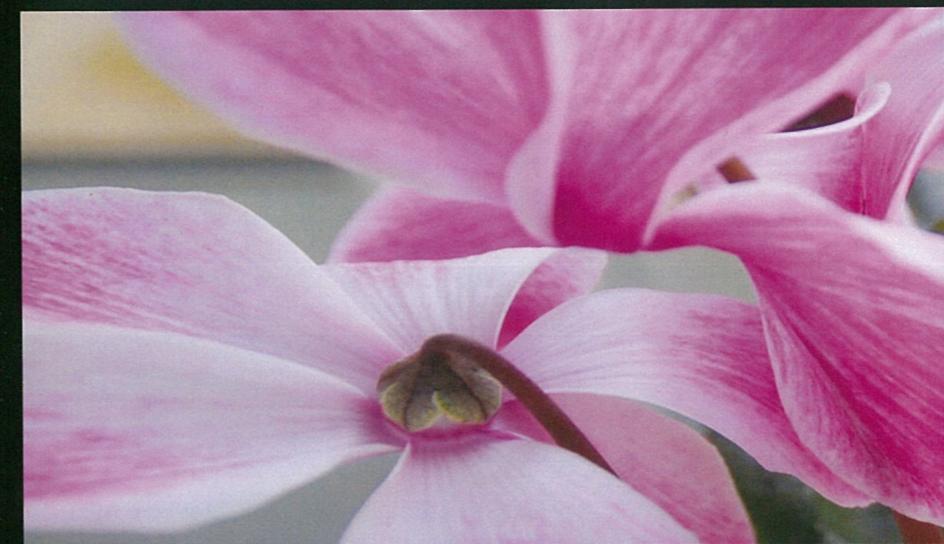
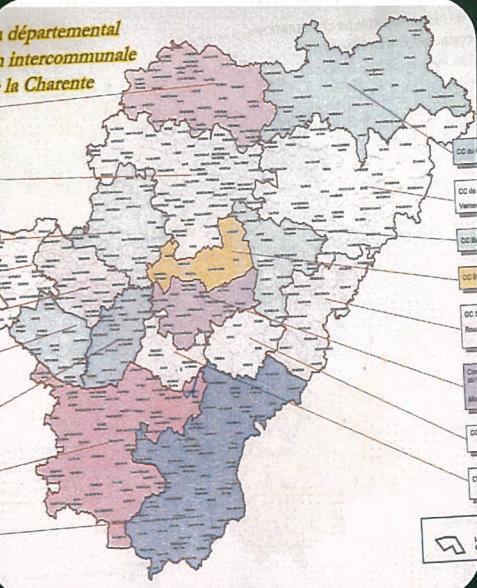
Présentée par le Préfet de la Charente le 26 avril dernier, la carte des communautés de communes charentaises a subi quelques changements notables.

La nouvelle loi a prévu le rattachement de toutes les communes isolées à une communauté. Par ailleurs, elle a érigé un seuil de 5 000 habitants pour créer ou maintenir une communauté de communes. A partir de ces deux considérations, les services de l'Etat ont regroupé des communautés déjà volontaires pour cette démarche, ou de façon autoritaire pour d'autres. Le sud charentais est à placer dans la première catégorie : Aubeterre, Chalais vont être fusionnées avec Montmoreau. Au nord, Ruffec accueillera Villefagnan et les Trois Vallées. Si les deux premières avaient accepté la démarche, les 3 vallées vivent moins bien ce regroupement. Mais c'est encore au sud que l'acte préfectoral est le plus fort puisqu'il fusionnerait Horte et Lavallée avec les 3 communautés du sud citées précédemment.

Quant au Blanzacais, la fusion serait totale avec les 3 B alors que Voulgezac a délibéré pour rejoindre Charente Boëme Charraud avec l'avis unanime des délégués. Chadurie pour sa part a souhaité rejoindre Horte et Lavallée.

Une nouvelle version sera donc adressée au Préfet pour prendre en compte ces volontés communales. Elle aurait pour conséquence de faire passer Horte et Lavallée au delà de 5000 habitants.

Elle ouvrirait une nouvelle étape de coopération entre communes périurbaines, qui à l'instar de celles de Charente-Boëme-Charraud, Vallée de l'Echelle, et Braconne Charente, ont appris à travailler ensemble, et avec l'agglomération, sans que cela ne justifie une fusion de toutes ces communautés dans un même ensemble. Ce dont la carte de l'intercommunalité a d'ores et déjà tenu compte, après des échanges fructueux avec le Préfet.



Herbes folles ?

Y'a pas de quoi en faire tout un foin. Pourtant il faut le dire : malgré la sécheresse, l'herbe pousse, les herbes poussent. Car elles s'y mettent à plusieurs depuis que les employés municipaux ont entrepris, après décision du conseil municipal, de ne plus faire appel au désherbage chimique.

Au départ le simple constat : certes, les herbes sont foulées par ces molécules inventées et vendues par de grandes firmes de l'agrochimie sans racines locales. Mais les résidents locaux eux, plus exactement les insectes, les oiseaux, en passant aussi par

les poissons, subissent le cocktail poison. Depuis longtemps, la France est le premier utilisateur européen de pesticides avec près de 75 000 tonnes répandues. Résultat : plus de 80% de nos rivières, 60% des nappes phréatiques sont ainsi polluées par les pesticides.

Alors, où est la folie ? Dans la besace des petits chimistes en herbe, ou dans ces tiges et ces feuilles qui nous rappellent utilement que sur les 35 km² de notre commune une grande partie de nos plaisirs décors est d'abord végétale ?

A LOUER LOGEMENT COMMUNAL

à partir du 4 juillet
situé 55 bis, rue de la Boëme
1er étage.

Ce logement comprend 1 cuisine, 1 salle de séjour, 3 chambres, 1 wc, 1 salle de bains, le tout sur 1er et 2ème étage.

Se renseigner en mairie.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Maire de MOUTHIERS-SUR-BOEME,

Vu le Code de la voirie routière notamment ses articles R.141-4 à R.141-10 ;

Vu le décret N° 921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux ;

Vu la loi N°89-413 du 22 juin 1989 et le décret 89.631 du 4 septembre 1989 relatifs aux modalités de l'enquête préalable au classement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 1er avril 2005, 28 avril 2005, 7 décembre 2007, 4 janvier 2008, 1er février 2008, 5 septembre 2008, 7 mai 2009, 5 février 2010 et 3 décembre 2010;

Vu la délibération de l'Association Foncière de Mouthiers du 12 avril 2005;

Vu les plans de situations ;

Vu les documents d'arpentage;

Vu la notice explicative ;

ARRETE

Article 1er :

Sont soumis à une enquête destinée à recueillir les observations du public les dossiers suivants :

4 vente d'une partie du chemin rural (226 m) dit « de la Péreuse à Mouthiers » au lieu-dit « Terres du Ponty »

située entre les parcelles E 99 et E 872

4 vente d'une partie du chemin rural (30 m) au lieu-dit « la combe au roi »

4 rétrocession à la commune d'une bande de terrain pour l'élargissement du chemin rural de « la combe au roi »

4 inclusion de 2 parcelles dans l'assiette du chemin rural dit « de la péreuse à Mouthiers » au lieu-dit « la combe au roi »

4 création d'un chemin rural par la concrétisation de son tracé au lieu-dit « la combe au roi »

4 vente du chemin rural dit « de Plassac à Mouthiers » reliant la RD 107 au village de « l'école »

4 création d'une voie communale au lieu-dit « l'école »

4 rétrocession à la Commune des parcelles 2033, 1586 et 1590 au lieu-dit « Combe Noire » aux propriétaires concernés pour l'euro symbolique et classement des parcelles 2033, 1586 et 1590 ainsi que du chemin rural bordant les parcelles 1585 et 2033 dans la voirie communale au lieu-dit « Combe Noire »

4 rétrocession à la commune de la voirie interne et des espaces verts du lotissement « les Grands Bois » au lieu-dit « les fayards » et le classement de la voirie en voirie communale

4 rétrocession à la commune de la voirie interne et des espaces verts du lotissement « la Tonnelle » et le classement de la voirie en voirie communale

4 rétrocession à la commune de la voirie interne et des espaces verts du lotissement « le Hameau des Grands Bois » et le classement de la voirie en voirie communale

4 déplacement du chemin rural dit « de Blanzac à Mouthiers » au lieu-dit « Chaumes des Rousselières » en bordure de la RD 12

4 régularisation du tracé du chemin situé au lieu-dit « Champ du Puits » entre la RD 42 et la RD 427

4 régularisation du tracé de la voie communale n°6 dite de « chez les Rois » en bordure de la parcelle 751 suite au recullement d'un immeuble bâti

4 vente du chemin rural au lieu-dit « chez bâty »

4 élargissement du chemin rural et son classement en voirie communale au lieu-dit « la combe du lac » avec création d'une placette de retourement.

4 régularisation de l'assiette du chemin de « la gaillarderie » et rétrocession des bandes de terrain pour l'élargissement de la voirie communale 109

4 aménagement de la voirie dans le village du « roc »

4 élargissement de la voirie communale 121 reliant la RD 12 au village du « roc »

4 élargissement du chemin rural au lieu-dit « la combe à bouilli (le roc) »

4 élargissement des voiries communales n°4, n°124, n°107 rue des trois lieux-dits, rue du puits de pilon, rue des puits, rue du pigeonnier, place des chênes, impasse des érableaux

4 vente d'une partie du chemin rural au lieu-dit « les reigniers »

4 régularisation assiette et élargissement chemin rural « rue du Bois Rablons »

Article 2 :

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie 15 jours consécutifs du 17 mai 2011 au 31 mai 2011 sauf jours fériés afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Article 3 :

Madame Evelyne CHEMIER est désignée comme commissaire-enquêteur.

Elle se tiendra à la disposition du public à la Mairie de MOUTHIERS :

Le mardi 17 mai 2011 de 9 heures à 12 heures

Le mardi 24 mai 2011 de 9 heures à 12 heures

Le mardi 31 mai 2011 de 9 heures à 12 heures.

Les observations formulées par écrit peuvent lui être adressées par la Poste à la Mairie de MOUTHIERS et non à son domicile personnel, mais de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Article 4 :

A l'expiration du délai fixé à l'article deux, le registre d'enquête sera clos, paraphé et signé par le Commissaire enquêteur qui, dans le délai d'un mois transmettra le dossier et le registre d'enquête au maire de Mouthiers avec ses conclusions.

Article 5 :

Le Conseil Municipal délibérera. Sa délibération et le dossier d'enquête seront adressés par le Maire à la Préfecture.

Article 6 :

Le présent arrêté sera affiché à la porte de la Mairie et aux lieux habituels d'affichage au plus tard quinze jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci.

Il sera publié dans la presse 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête.

L'accomplissement de l'affichage sera constaté et justifié par un certificat du Maire.

Fait à Mouthiers le 21 avril 2011.

Le Maire,
Cécile FORGERON.

L'INSCRIPTION A L'ECOLE, C'EST ELEMENTAIRE

Inscriptions école élémentaire rentrée 2011-2012

Les inscriptions ont lieu en deux temps :

- à la mairie
du lundi 23 mai au mardi 31 mai de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- à l'école élémentaire
du lundi 20 juin au vendredi 24 juin de 16 h 30 à 18 h 30 et le jeudi sur rendez-vous toute la journée.
Dans les deux cas, se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Les inscriptions ne concernent que les enfants arrivant de grande section maternelle d'une école extérieure.

LA RELEVE EST ASSUREE A L'ECOLE DE TENNIS

L'école de tennis se porte bien, même très bien: 65 jeunes licenciés suivent des cours chaque semaine.



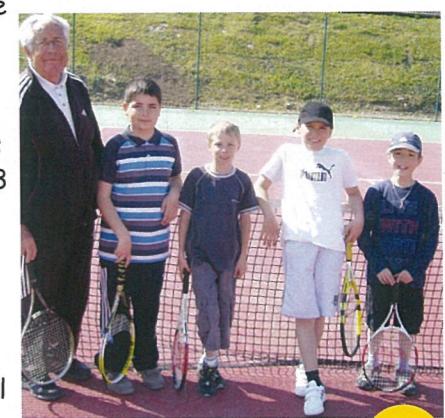
4 équipes ont participé au championnat départemental (challenge Mozaïc) avec des résultats tout à fait honorables:

Les garçons 11/12ans terminent 1ers de leur poule, les 15/18ans 2èmes, les 9/10 ans 4èmes malgré le premier match non joué, et les filles 13/14ans 5èmes.

Cette première semaine de congés scolaires, 19 jeunes volontaires (13 garçons et 6 filles) ont suivi un stage de perfectionnement de 6 heures.

Leur initiateur Jean Clément souligne leur progrès et le plaisir qu'il ont à découvrir le tennis.

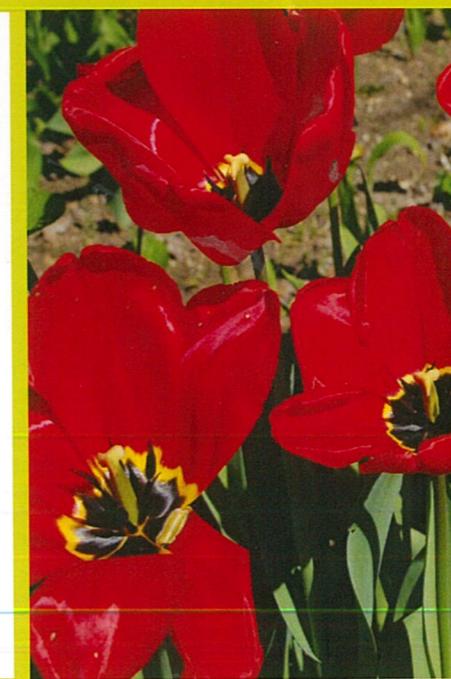
Tout nous laisse à penser que la relève est assurée.



SECOURS POPULAIRE

Planning des permanences au local 57 rue de la Boème pour mai et juin

- 7 mai : 14 h à 16 h
- 14 mai : 10 h à 12 h
- 16 mai : 14 h à 16 h
- 28 mai : 10 h à 12 h
- 4 juin : 14 h à 16 h
- 20 juin : 14 h à 16 h
- 25 juin : 10 h à 12 h



Commission Enfance et la Commission Adultes et Famille vous proposent une journée

Découvrons en famille la nature et son patrimoine

Samedi 7 mai 2011 -



LE S . C . M . a 7 0 a n s

LES 70 ANS DU CLUB DE FOOTBALL(PHOTOS JOINTES)

Au départ : le temps de guerre...

En février 1941, sous l'occupation allemande, Mouthiers est un petit village comme tant d'autres en cette période de guerre.

Le football va naître grâce à une poignée d'hommes (voir photos) ; il va connaître sa seule période de sommeil puis repartir après guerre pour ne plus s'arrêter.

Grâce à des rencontres avec nos anciens, nous pouvons relater de façon approximative l'histoire de notre club et de ses figures emblématiques tout au long de ces sept décennies.

On trouve au départ, les noms de M. Joseph BOURGUET, de M. Georges DECRESSAC, ainsi que celui qui sera le catalyseur : M. Angel MOTARD qui aura, par la suite comme c'est souvent le cas, un destin politique. Il sera maire de La Couronne, conseiller général, mais n'oubliera jamais son club de Mouthiers.

Pour la partie technique, le premier terrain se situera dans la côte à Bournet, le second au croisement de la route de Blanzac-Gersac, puis il sera déplacé à côté du cimetière, pour finir sur l'emplacement actuel.

On peut également rappeler qu'un terrain de repli sera mis en service à « champ michel » sous l'impulsion de M. Bernard GERMON. Ce terrain servira par la suite à différentes activités sportives et une haie sera plantée par les enfants de l'école primaire.

Pour la petite histoire, les poteaux de l'époque sont en bois, de forme rectangulaire, les filets sont grossiers (quand il y en a ...). Les joueurs évoluent vêtus de gros maillots en coton, souvent avec un V sur la poitrine. Les ballons sont en gros cuir marron.

Les hommes qui s'occupent du club font tout eux-mêmes (secrétariat, arbitrage, traçage des terrains à la chaux, etc...).

Des noms reviennent souvent : André MARTIAL, Claude SOULARD, James NEBOUT, Hubert BOUSSEAU, Claude GACHINOIS, François GARIN, Gilbert LEBOEUF, Léandre DEDIEU, Jean LACOSTE et bien d'autres ...

Les déplacements se font grâce à la bonne volonté de ceux qui possèdent un véhicule, peuvent emmener les joueurs : citons : André MILAN, Léandre DEDIEU, Jeannot GUERIN. Tous ces passionnés ne comptent pas leur temps et leur enthousiasme.

Après les matches, les joueurs et leurs dirigeants se retrouvent chez André MILAN dans un garage ou chez Léandre DEDIEU, voire plus tard chez Melle Simone GINET.

On ne peut pas oublier, dans ces citations, M. Lucien HOUGARD qui, avec l'école, enseignera le sport : athlétisme, foot et bien d'autres.

Au fil des années, les présidents

se succéderont ; ils ont pour noms sans qu'il y ait de certitude de l'ordre : M. Georges DECRESSAC, M.GUÉRIN, M. André MILAN, M.François GARIN, M. Jean-Jacques BREGIER, M. Marcel LAMAZIERES, puis enfin M.Pierre DESVAGES.

Le temps passant, bien des joueurs porteront les couleurs du club ; on se souviendra de MM. Régis MAURICE, James CHIRON, Jean-Claude MORILLON, Joël NEBOUT, Pierrot HASSAN, Jean-Claude DOMENACH, Yves DENÉPOUX, Jean-Claude HERBRETEAU Alain MOREAU, Bertrand LUCAS, les frères CHAUVERON, Hugues GUIBERT et tous ces anciens joueurs devenus ensuite accompagnants : Jean-Michel LALANDE, Sébastien ALLERON, Christian DUPUIS, José GONCALVES, Richard BORREDON.



D'autres hommes marqueront le Club. Citons entre autres : Jean-Pierre TAMAGNA, Henri MAUBRAY, Alain VILLECHALANE, René POTIER, Guy EDELY, et toujours en activité, James BILLOUT.

Dans les années 70, une équipe féminine verra le jour. Nous essayons de retrouver un film de cette formation.



Avec l'arrivée à la présidence de Pierre DESVAGES, le club s'ouvrira à de nouvelles ambitions ; il se chargera, avec son équipe dirigeante et Bernard GERMON, alors Maire, de structurer le club en améliorant les infrastructures existantes : terrains, tribunes, éclairage et enfin récemment le nouveau club house et ses vestiaires grâce à Mme Cécile FORGERON et au Conseil Municipal : mention particulière

re à M. Patrick VINSONNAUD, souvent sollicité pour le bon fonctionnement de ces nouveaux locaux.

Le Club, lui, va évoluer de la deuxième division de district à la promotion d'honneur pour l'équipe fanion. Ses autres formations suivront avec un palmarès éloquent : plusieurs coupes de Charente, plusieurs titres de champions (jeunes et seniors). Précisons que le club compte aujourd'hui environ 250 licenciés.

L'école de foot, maillon important de la chaîne, prendra son essor sous l'instigation d'Alain COMBEAU et Yves LASNIER ; elle va présenter des équipes dans toutes les catégories. Elle comptera, dans son encadrement, à différentes périodes : Corinne DIACRE, capitaine de l'équipe de France féminine, Frédéric CLEMENT, joueur de l'ASAC et de Cognac, Christophe FOREST, entraîneur adjoint de Brest Armorique (1ère division nationale).

Nous n'oublierons pas de citer son président actuel, le toujours dévoué Didier CHARRIER.

Nous terminerons cette revue non exhaustive en remerciant

tous les entraîneurs, dont les plus récents : Didier PAULHAC, Mohammed HAMIDI, Patrice QUINION, Laurent DAMIEN, Florent ROSSI, Ludovic NANGLARD lequel marque son empreinte depuis plusieurs saisons déjà

les arbitres : René POTIER, Gérard CAILLAUD, Philippe PAULHAC, Michel BENNACEUR, Brice PLA, Axel GISCARD, Christophe et Philippe RAYMOND, Teddy VIGNAUD, Eric AFGOUN

tous ceux et celles qui ont constitué les équipes dirigeantes, secrétaires, trésorières, trésorières : Basile METAYER, Martine POTIER, Gilles DUVERGER, Jean ESCANDE, Annie LASNIER, Valérie NANGLARD, Jean-Pierre FORGERON

tous nos fidèles du moment, actifs sur le terrain comme pour le bon déroulement de toutes nos manifestations : Evelyne et Philippe DUQUENOY, Véronique et Yvon RÉVÈRE, Christiane et Jean-Jacques TALU, Manu BAILLET, Dominique BODIN, Michel BENNACEUR, Elyne et Pascal BENNACEUR, Robert PERONNET, Françoise et Eric GAY

et tous ceux encore que nous ne pouvons pas citer et qui contribuent à la pérennité de notre club, pour que vive toujours cet esprit sportif de partage et de loyauté.

Le SCM FOOT.

RANDONNEES PEDESTRES AVEC SENTIERS DE BOEME

| Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h) | | | | | |
|---|---|---------------------------------------|--------------------------|---------------------|-------------------|
| JOUR | ANIMATEUR | RV MOUTHIERS PI. du champ de foire | Lieu de la rando | Point départ | heure Nb Km |
| 8 mai | Randonneurs du Cognacais mariefrance.salle@orange.fr | | Multi-rando du Cognacais | | |
| 15 mai | Gérard et J.Paul 06 32 30 45 24 | 9h45 | ECHOISY | Place de la Mairie | 10h30 6,6 |
| | | | Pique-nique tiré du sac | | 6,4 |
| | Sandra et | | Visite l'après-midi | CELLETTES | |
| 22 mai | Maryline 06 19 31 11 99 06 29 84 26 91 | 10 h | TOUZAC | Circuit du grand Fé | Stade de 10h30 12 |
| 29 mai | Charente VTT 05 45 69 25 31 | 7 h 45 | TORSAC | Stade | 8h 12 |
| 10-13 juin | Alain 05 45 67 83 24 | Week-end dans les Pyrénées ACCOUS | | | |
| 19 juin | Alain 05 45 67 83 24 | 8h | VOEUIL ET GIGET | Place de la Mairie | 8h20 12 |



BALADES DU MERCRIDI

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 14 h pour des randonnées de 6 à 8 km.

11 mai : RV champ de foire Mouthiers à 14 h pour rando 8 km à DIRAC « les asphodèles » (14 h 30 place de la mairie) (Brigitte et Sandra 06 21 73 92 51 ou 06 19 31 11 99)

25 mai : RV champ de foire Mouthiers à 14 h pour rando 7 km à Mouthiers (Claude et Patrick 05 45 67 84 11)

8 juin : RV parking du Manège à ANGOULEME « Frégeneuil-les îles » à 14 h pour rando 7 km (Michel 06 84 85 45 42)

CLAIX/autour de l'église dimanche 22 mai

« les arts dans la rue »

Animations, expos enfants, adultes, initiation acrylique, démo de pastels, peintres dans la rue, musique, buvette.

Pour ceux qui souhaitent peindre dans la rue, rendez-vous le samedi de 9 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 16 h.

Les toiles seront présentées dimanche 22 de 16 h à 18 h autour d'un pot convivial.

Organisé par l'association Claix aux Peintres avec le soutien d'Effervescentre.

Renseignements
06 98 43 60 47
05 45 66 49 84

ETAT CIVIL

NAISSANCES

28 mars : Anaë Lily Amour HUBERT
lotissement la Tonnelle
6 avril : Martin François BOISNIER « les Roches »

MARIAGES

23 avril : Eric ROBERT et Lydie VISSE rue de la Boème
23 avril : Loïc FAURY et Tatiana COUTURIER
chez les rois

DÉCÈS

27 mars : Léonard FERRÉ « les Fayards »
2 avril : Robert DEBEAU route d'Angoulême
3 avril : Basile MÉTAYER place du champ de foire

SUR VOTRE AGENDA

MAI

- 6 : don du sang à Chadurie de 17 à 20 h
- 8 : commémoration à 11 h
- 15 : repas du cercle des aînés
salle Gilles Ploquin à 12 h
- 21 : sortie parents d'élèves à l'extérieur
- 22 : GRS à la salle omnisports
- 28 : 70 ans du club de foot
du 29 mai au 5 juin : tournoi de tennis

JUIN

- 4 et 5 : tournoi de foot
- 11-12-13 : Mouthiers en fête
- 17 : expo école + kermesse

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : ABC L'IMPRIMERIE

Le prochain
bulletin

Prévu pour début juin avec le numéro **309**. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai.
Les activités prévues jusqu'à fin juillet pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



ça marche pour le cœur !



L'ivresse du Coeur Vert



L'âge de faire en assemblée

(Photos Alain PORTE)